

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.



OK phone le 11/11/2020

Déclaration de Maladie

Nº P19- 058377

18753 SN

Naissance

Autres

Maladie

Dentaire

END

Optique

18753 SN

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11252

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

NADIF YASSIR

Date de naissance : 2/14/77

Adresse : 1st Stade d'honneur Im. 08. Mousif CASA

Tél. : 0522 28 12 68 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 13/10/2020

Nom et prénom du malade : NADIF Ghila

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie : Réanimation en salle de naissance

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

Je déclare sur mon honneur renoncer à toute réclamation pour les erreurs ou omissions dans la présente déclaration, de vouloir avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Actes | Autestatut le Paiement des Actes |
|-----------------|-------------------|-----------------------|----------------------------|---|
| 13.10.20 | V.S. | | 500,00 | |
| | | | | Dr. Mohammed Ghannouchi Témoigne Mouhamed Zemmamou Lot. Casablanca 91 75 Tel/Fax: 0522 62 15 22 |

Cachet du Pharmacien
ou du Fournisseur

EXECUTION DES ORDONNANCES

| Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur | Date | Montant de la Facture |
|---|------------|-----------------------|
| PHARMACIE DES SABLONS 17, Rue A Fourier - CS 245509 - Pte : 33873382 Tél : 05 22 23 49 21 Fax : 40436642 | 13/10/2016 | 711,0 |

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

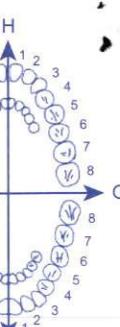
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

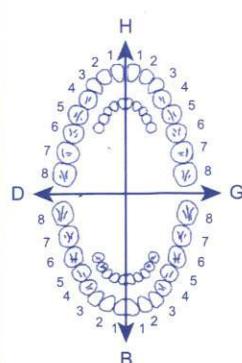
| SOINS DENTAIRES | Dents Traitées | Nature des Soins | Coefficient | |
|---|----------------|------------------|-------------|-------------------------|
|  | | | | COEFFICIENT DES TRAVAUX |
| | | | | MONTANTS DES SOINS |
| | | | | DEBUT D'EXECUTION |
| | | | | FIN D'EXECUTION |

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

| H | |
|----------|----------|
| 25533412 | 21433552 |
| 00000000 | 00000000 |
| 00000000 | 00000000 |
| 35533411 | 11433553 |

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

عيادة طب الأطفال

CABINET MEDICAL DE PERINATAL

Dr GHANOUANE Mohamed

Spécialiste des Maladies des Enfants,
Nourrissons et Nouveau-nés
Diplômé de l'Université de CAEN - France
Diplôme des Urgences Pédiatriques de
l'Université de RENNES

Allergie - Asthme



حمد

والمواليد

لطفاً

(قة)

6 117
PPC
LOT
EXP

0213466
02.00.0H
0010342
01/2023

30,00

Casablanca, le : 13.10.10 الدار البيضاء، في :

Bébé : NADIE - GAIZA

1. Komakid 2 mg
Dr. Mohamed Ghannouane
1 ampoule / semaine pendant 5 semaines
594, Bd Chouaïbi Lot Zemmouri
Hay Mohammadi Casablanca
tel: 05 22 61 81 75 - fax: 05 22 62 15 23

2. Tobrex collyre

2 gouttes x 3/j pendant 10 jours

30,00

3. Soins Ombilic x 2 par jour

14,70 Eosine Aqueuse 2%
Compresses Stériles

71,15 4. Liniderm

1 app x 2 / j après changement des couches

5. Lait

Aptamil 1.

Dr. Mohamed
Ghannouane
Bé
594, Bd Chouaïbi
Lot Zemmouri
Hay Mohammadi
tel: 05 22 61 81 75

GHANOUANE
Bé
594, Bd Chouaïbi
Lot Zemmouri
Hay Mohammadi
tel: 05 22 61 81 75

P 25009.

HARMACIE DES STADES 2010
Al Fouqat, Casablanca
21/15 - 05/22 25 48 25
05/22 61 81 75
05/22 62 15 23
Tél/Fax: 05 22 62 15 23



PPV 14DH40
PER 11/21
LOT 12562

000 mg
→ 14,40

ans)

COMPOSITION ET PRÉSENTATION

1g de paracétamol pour un suppositoire de 2,5 g soit 10 g de paracétamol par boîte.

Boîte de 10 suppositoires.

PROPRIÉTÉS

Ce médicament est un antalgique, il calme la douleur. Il est antiépileptique, il fait baisser la température en cas de fièvre.

INDICATIONS

Traitements de la douleur, notamment en cas de :

- douleurs rhumatismales, lumbagos, sciatiques, lombalgies, torticolis,
- douleurs musculaires et tendineuses, contractures douloureuses,
- douleurs dentaires et douleurs intercostales,
- fractures, entorses, luxations, douleurs après traitement orthopédique,
- douleurs au cours des interventions O.R.L.,
- maux de tête, migraines,
- règles douloureuses,

Traitements de la fièvre, notamment :

- états grippaux, grippe,
- maladies infectieuses, bactériennes et virales.

Quelques conseils pour mieux traiter la douleur

Le produit doit être pris toutes les 6 à 8 heures et de façon régulière, de manière à prévenir la réapparition de la douleur.

Respecter les posologies préconisées par votre médecin.

Quelques conseils pour mieux connaître Doliprane

Doliprane peut être associé aux médicaments suivants :

- anti-inflammatoires,
- cortisone ou ses dérivés,
- anticoagulants.

Doliprane peut être utilisé pendant la grossesse et pendant l'allaitement.

Doliprane n'est pas agressif pour votre estomac, ou votre intestin. Il peut être pris en cas d'ulcère gastrique ou duodénal.

BN: 1911035
EXP: 11-2022
PPC: 45,00 DH